



Le 7 octobre, 2019

Bonjour Maire Rochefort, Maire Adjoint Michel Voyer et les Conseillers Steven Trahan, Terry Kelly et Erika Lougheed,

Je tiens à féliciter la municipalité d'avoir annoncé sur son site Facebook la Journée de la levée du drapeau franco-ontarien. Il s'agit d'une fête importante pour la population francophone de l'Ontario et je peux vous assurer que toute la grande famille Taillefer apprécie ce geste.

Comme vous le savez, la Journée de la levée du drapeau franco-ontarien est une fête assez récente en Ontario (voir ci-jointe la Loi le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes.) À chaque année il y a d'avantages de cérémonies municipales. Au sein de notre communauté, l'École St-Thomas d'Aquin (ESTA) organise une parade au cœur du village d'Astorville et cette année ce fut formidable de voir le grand public invité à y participer.

La municipalité à t'elle déjà pensée à l'addition de drapeau franco-ontarien...possiblement à l'avant du bureau municipal et aussi au cénotaphe? Un grand merci de l'attention que vous portez à cette requête.

Laurette et Léo Taillefer
Chemin Taillefer, Corbeil

Cc Madame Tasha Marleau, Directrice ESTA

Loi de 2010 sur le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes

Préambule

On parle français en Ontario depuis le XVII^e siècle. L'an 2010 marque 400 ans de présence française dans la province. Les expéditions des explorateurs français ont permis le tracé cartographique des grands cours d'eau continentaux, posé les bases de la collaboration avec les Premières Nations et abouti aux premiers établissements francophones de l'Ontario moderne.

La communauté francophone de l'Ontario forme la communauté d'expression française la plus nombreuse au Canada hors Québec. Le français est l'une des deux langues officielles du Canada; en Ontario, il jouit du statut de langue officielle devant les tribunaux, en éducation et à l'Assemblée législative.

La Province de l'Ontario reconnaît l'importance de servir ses citoyens en français. Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative en 1986, la *Loi sur les services en français* reconnaît le droit des citoyens ontariens de recevoir, selon les modalités qu'elle précise, les services du gouvernement en français; elle exprime le désir de l'Assemblée de sauvegarder le patrimoine culturel de la communauté francophone pour les générations à venir. La communauté francophone a toujours contribué de façon importante à la vitalité de la société ontarienne et les francophones venus d'ailleurs qui ont choisi de s'établir en Ontario viennent enrichir son apport linguistique, culturel et économique.

C'est le 25 septembre que de nombreux Franco-Ontariens célèbrent leur langue et leur patrimoine et affirment la fierté que leur inspirent leurs réalisations collectives. Ils commémorent ainsi le jour où, en 1975, le drapeau franco-ontarien fut dévoilé à Sudbury; la *Loi de 2001 sur l'emblème franco-ontarien* reconnaît ce drapeau comme l'emblème de la communauté francophone de l'Ontario. En proclamant le 25 septembre Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes, la présente loi reconnaît officiellement l'apport de la communauté francophone de l'Ontario à la vie sociale, économique et politique de la province de même que son importance dans la société ontarienne.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes